

Sujet : [INTERNET] Avis construction d'une centrale photovoltaïque - Avèze

De : Isabelle FAVROT

Date : 13/03/2024 10:21

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr

Bonjour,

Voici mon avis sur l'enquête publique relative à la construction d'une centrale photovoltaïque à Avèze :

TOTALEMENT CONTRE CE PROJET .

Encore une fois la nature, le vivant sont sacrifiés sur l'autel de l'énergie, du fric. Comme par hasard c'est un milieu naturel spontané qui est sacrifié alors que ce sont des zones très intéressantes sur le plan naturaliste.

Il s'agit de plus d'une zone tampon entre des zones anthropisées (agricole...) et des zones naturelles Natura 2000 en particulier. Ce projet va donc supprimer cette zone tampon.

C'est un site qui présente un intérêt non négligeable pour la faune : lézard des souches, couleuvre verte et jaune, 15 espèces de chauve-souris dont je rappelle leur rôle primordial en matière de lutte contre les moustiques, le chat forestier, la mésange boréale, papillonsetc.

Ce projet va représenter pour ces espèces une perte d'habitat, de zone de chasse. Ces zones laissées en libre évolution constituent des corridors écologiques très précieux pour la faune et la flore locale. Bref cela va occasionner une perte de richesse faunistique et floristique pour la commune d'Avèze.

Vous vous payez de mots en répétant (telle la méthode Coué) « impact environnemental limité et proportionné ». Les travaux d'installation des panneaux vont avoir un énorme impact sur la faune et la flore et vont potentiellement favoriser l'installation d'espèces exotiques envahissantes (renouée du Japon). En effet, la préparation du sol, le débroussaillage vont occasionner une destruction des habitats et une destruction d'espèces. Les espèces non détruites vont abandonner le site et ne reviendront pas après.

En phase d'exploitation les espèces (oiseaux notamment) utilisant cette zone comme terrain de chasse, d'alimentation ou de nidification seront grandement affectées et là encore elles abandonneront le site.

Mais soyons rassurés, le projet sera caché par une bordure forestière, donc nos chers touristes pourront venir sans être perturbés par la vue de cette « superbe » ferme photovoltaïque ! Nul doute que les dépliants touristiques valoriseront le côté naturel de la commune !

Au lieu de détruire les espaces naturels, compte tenu du réchauffement climatique,

de la perte drastique de la biodiversité, des problèmes de cycle de l'eau les élus locaux devraient plutôt sanctuariser ces espaces.

Sans compter que ce projet ne respecte pas le principe d'urbanisation en continuité posé par la loi montagne. Pas de problème, on demande une dérogation, si elle est accordée..... demain on en demandera une autre pour un autre projet et le beau principe de la loi ne sera plus qu'un vague souvenir et nos paysages et notre biodiversité en auront fait les frais.

OUI au photovoltaïque certes, mais pas en sacrifiant des espèces, pas en sacrifiant la biodiversité, pas en sacrifiant le Vivant. Le photovoltaïque ne peut se concevoir que sur des espaces déjà anthropisés : toitures, parkings, friches industrielles, délaissés routiers, terrains agricoles....

La commune d'Avéze était jusqu'ici dans un magnifique ilot de verdure et vous allez ouvrir la brèche au démantèlement de cette beauté et de la vie qui l'accompagne.

Isabelle Favrot